

## Charte d'utilisation de l'Espace Ecoworking

*L'Espace Ecoworking se veut responsable, collaboratif, écologique et durable dans son fonctionnement. La présente charte précise différents points auxquels s'engagent les responsables de la gestion et les coworkers.*

Dans leur gestion de l'Espace Ecoworking, les responsables s'engagent à :

- ♣ privilégier l'acquisition de fournitures écologiques, produites par des entreprises responsables et si possible locales ;
- ♣ réparer ce qui peut l'être sans perte notable de qualité ;
- ♣ donner la priorité à l'acquisition de consommables produits à partir de matières durables ou recyclées ;
- ♣ assurer l'entretien des locaux à l'aide de produits écologiques ;
- ♣ promouvoir un mode de fonctionnement Zéro Déchet.

Dans leur usage des locaux, les coworkers s'engagent à :

- ♣ appliquer dans la mesure de leurs moyens un mode de fonctionnement Zéro Déchet ;
- ♣ trier les déchets qui n'auront pas pu être évités ;
- ♣ prendre soin du matériel mis à leur disposition ;
- ♣ éteindre les appareils électriques et les lumières inutilisés ;
- ♣ éviter un usage excessif de l'eau ;
- ♣ laisser les espaces rangés à la fin de leur utilisation.

Tou.te.s font preuve de respect mutuel dans l'utilisation de l'espace : en évitant par exemple les odeurs, vibrations, bruits ou discussions pouvant gêner ou déranger la concentration des autres coworkers ou des voisin.e.s, et en ne monopolisant pas les espaces communs.

Tou.te.s s'engagent à privilégier le dialogue en cas de désaccords.

Il est strictement interdit de fumer dans les locaux. Les animaux ne sont pas admis.

Les visites ont lieu exclusivement dans l'espace prévu à cet effet.

La personne qui quitte les locaux en dernier éteint les lumières, ferme toutes les fenêtres et ferme la porte d'entrée à clé.